



## **CHARTRE POUR UNE QUALITÉ DE VIE AU CLUB**

NOM :

PRÉNOM :

CATÉGORIE :

Les objectifs de l'US Créteil Handball :

- Accompagner le joueur dans l'expression de son meilleur niveau.
- Placer le licencié au centre du dispositif. (Joueur – accompagnateur – entraîneur – arbitre - dirigeant)
- Créer et participer à des événements pour tisser des liens du bien vivre ensemble.
- Faire participer tous les licenciés (**dès 16 ans obligatoire**) à la vie du club à travers **une action**

**bénévole minimum par saison sportive ,les actions possibles :**

**Contribuer**, aux différentes buvettes, à la fête du club, au tournoi mini hand et ou des actions s'intégrant dans le cadre de la responsabilité sociétale et environnementale.

L'US CRETEIL s'engage :

- À donner tous les moyens pour que chaque licencié développe son potentiel et trouve l'expression et l'affirmation de son niveau maximum.
- À faire respecter les règles qui régissent le Handball.
- A mettre en œuvre des actions pour que le licencié s'épanouisse et s'émancipe dans le cadre du projet associatif et participatif.
- A faire respecter une certaine déontologie et toutes ses valeurs autour du sport et son esprit :

**HONNETE – SOLIDARITE – RESPECT -INTEGRITE- LOYAUTE- ALTRUISTE- FRATERNITE - BIENVEILLANCE- TOLERANCE**

- A refuser toute forme de violence et de harcèlement de quelque nature que ce soit.

Notre image commence par celle des Joueurs et de l'Encadrement.

**Par son inscription à l'US Créteil Handball, le joueur représente le Club dans tous les lieux de rencontres et de manifestations.**

Ensemble, JOUEURS, ENTRAINEURS, DIRIGEANTS, nous devons conjuguer nos efforts pour lutter contre les violences qui s'expriment sur les terrains et dans les tribunes, afin de préserver les qualités et l'esprit du jeu collectif. Nous en sommes tous responsables quelques soit notre position dans le Club.

Rechercher la performance ne doit pas nous faire oublier certaines règles de vie collective.

Les lieux sont communs ; le respect envers les autres induits :

- De laisser propres (terrains, vestiaires, tribunes).
- D'utiliser des chaussures propres.
- De libérer la salle rapidement pour les suivants.
- De prendre soin des matériels mis à disposition par la Municipalité et par le Club.
- D'avoir un comportement identique en déplacement, dans le car et sur le lieu du Club recevant.
- De commencer les séances d'entraînement à une heure précise, et de les terminer à l'heure prévue au signal de l'entraîneur.

Par ailleurs :



- L'accès du terrain est réservé exclusivement aux joueurs, entraîneurs, managers, officiels de jeu.
- Les parents, les amis et les supporters resteront à l'extérieur de l'enceinte sportive pour ne pas troubler la concentration nécessaire lors des entraînements ; les tribunes seront ouvertes à tous lors des rencontres.

Lors des rencontres sportives, JOUEURS, ENTRAINEURS, SUPPORTERS, DIRIGEANTS :

- Accepteront les décisions des arbitres, sans les contester.
- Respecteront les joueurs, entraîneurs, supporters, dirigeants adverses, les arbitres, sur le terrain et à l'extérieur.

Il est toujours possible d'exprimer un désaccord. Les procédures existent, efforçons-nous de les utiliser et de les faire appliquer.

Le rôle du capitaine dépasse « le choix de la balle ou du terrain ». Il est le porte-parole de l'équipe sur le terrain lors des rencontres et dans le Club. Il est responsable du bon comportement de l'équipe. L'entraîneur a en charge l'éducation des joueurs à la pratique du handball, il dirige l'équipe pendant les compétitions et les entraînements. Ses décisions ne peuvent être remises en cause par ses coéquipiers.

En cas de litiges, une commission, représentée d'un membre du bureau directeur, de deux membres du comité directeur, complétée du capitaine et de l'entraîneur se réunira pour y apporter une solution.

Composition de la commission de discipline :

- Le président (membre du bureau directeur).
- Deux membres du comité directeur.
- Un représentant des Entraîneurs.
- Un joueur de l'équipe concernée ou à défaut un membre du Club.

Cette charte n'a qu'un seul objectif, permettre à tous, la pratique du Handball dans les meilleures conditions possibles.

Fait à Créteil le     /     /20     .

Signature de la Présidente

Signature de l'adhérent

Signature des parents pour les mineurs